

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 01/10/2013

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2013
Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Claudine JACQUEMIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Jean-Marie HIRTZ, Geneviève FLEURY.

Votants : 25

Conseillers absents - excusés : David CARABIN, Bernard BRAUN, Sophie WAKEFORD, Marc BARRON.

Procurations : Jean-François PASQUET à Jean-Pierre FRANOUX,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Véronique DEVIGNES à Malika TRANCHINA,
Samia MESSALTI à Colette MESNIER,
Elsa PLUMIER à Odile CHANDELIER,
Emmanuel TSCHITSCHMANN à Bertrand KLING,
Yves COLOMBAIN à Geneviève FLEURY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 20 septembre 2013

N° 2013-068

Objet : prime installation chauffe-eau solaire
Rubrique : 7.5.2.

Rapporteur : Bertrand KLING

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de prime communale pour l'installation d'un chauffe-eau solaire présentée par M. Alain DUTECH, représentant l'indivision BONIFACE, DUTECH, JACQUEY, RICHARD, domiciliée 34 rue Sadi Carnot à Malzéville.

En application du règlement d'octroi, la commission cadre de vie et développement économique réunie le 5 septembre 2013 propose au conseil municipal, au vu du dossier présenté, d'accorder la subvention communale d'un montant de 200 euros à l'indivision susnommée.

Vu l'avis favorable de la commission cadre de vie et développement économique réunie le 5 septembre 2013,

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à L'UNANIMITÉ

- **DECIDE** de verser la subvention communale pour l'installation d'un chauffe-eau solaire à l'indivision BONIFACE, DUTECH, JACQUEY, RICHARD, d'un montant de 200 €.
- **INSCRIT** les crédits nécessaires aux budgets 2013.



Le Maire
Jean-Pierre FRANOUX